

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../.....

Sexe: F M

Nom de la personne en charge de l'enfant:

Adresse légale de l'enfant:

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant:

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation:

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Païement

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

- * Si vous ne désirez plus maintenir l'inscription de l'enfant, il est impératif de nous le faire savoir au plus tard aux dates indiquées dans le dossier de confirmation ci-joint. A défaut, nous vous réclamerons 20% du montant de l'activité pour frais administratifs. Seule la présentation d'un certificat médical permettra l'exonération d'une activité non prestée.
- * Si le nombre d'inscrits n'atteint pas un minimum de participants, nous nous réservons le droit d'annuler l'activité. La personne en charge de l'enfant sera alors prévenue et une inscription à une autre activité sera proposée.

Date:/...../.....

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une INSTITUTION Plaines de vacances

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunesseabruelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 30 novembre 2018 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le :/...../.....

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 24 décembre au vendredi 28 décembre 2018

(attention, jour férié le mardi 25 décembre 2018)

Du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019

(attention, jour férié le mardi 1er janvier 2019)

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine Neder I : enfants de 3 à 6 ans

* En **plaine** Ecole maternelle de Heembeek - Rue François Vekemans, 38 à 1120 Bruxelles

 En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Neder II : enfants de 6 à 12 ans

* En **plaine** Ecole primaire de Heembeek - Rue des Trois Pertuis, 4 à 1120 Bruxelles

 En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Tivoli I : enfants de 3 à 12 ans

* En **plaine** Ecole fondamentale du Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

Plaine Emile André : enfants de 3 à 12 ans

* En **plaine** Ecole fondamentale Emile André - Rue Haute, 107 à 1000 Bruxelles

Plaine Jacqmain : enfants de 3 à 12 ans

* En **plaine** Ecole fondamentale E. Jacqmain - Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles


Plaine Canal : enfants de 3 à 12 ans

* En **plaine** Ecole fondamentale du Canal - Rue du Canal, 53 à 1000 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

 **Centres d'accueil** Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances